



TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2022 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.



TORONTO, le 24 août 2022 — La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3,6 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2022, soit une baisse de 719 millions, ou 17 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,51 \$, ayant reculé de 15 % par rapport à cette même période. Nos résultats consolidés rendent compte de dotations de 340 millions de dollars principalement constatées sur des prêts au cours du trimestre à l'étude en raison surtout de la dégradation de nos perspectives macroéconomiques, alors que des contrepassations de 540 millions, principalement sur des prêts, l'avaient été un an plus tôt en raison de l'amélioration de ces perspectives ainsi que de celles concernant la qualité du crédit. La baisse du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances a été compensée en partie par la progression des résultats des secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Gestion de patrimoine.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est élevé à 4,9 milliards de dollars, en baisse de 136 millions, ou 3 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète principalement la diminution des revenus du secteur Marchés des Capitaux, incluant l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, ce qui tient principalement à des conditions de marché difficiles. L'accroissement des salaires, des investissements dans la technologie et des coûts discrétionnaires afin de soutenir la forte croissance attribuable aux clients a également accentué la baisse précitée. Ces facteurs ont été atténués par l'amélioration du revenu net d'intérêt qu'ont engendrée la hausse marquée des volumes et l'élargissement des écarts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. Les résultats tiennent également compte de l'incidence de la diminution de la rémunération variable et de celle fondée sur des actions.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 676 millions de dollars, ou 16 %, les résultats des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Services de soutien généraux et Assurances s'étant affaiblis, ce qui a été contrebalancé en partie par la progression de ceux des secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Gestion de patrimoine.

Le ratio de la DPPC liée aux prêts s'est établi à 17 p.b., en hausse de 35 p.b. par rapport à celui de (18) p.b. du trimestre précédent, et ce, à cause des dotations constatées dans le trimestre à l'étude alors que des contrepassations l'avaient été au trimestre précédent. Le ratio de la DPPC liée aux prêts douteux s'est situé à 8 p.b., ayant diminué de 1 p.b. par rapport à ce trimestre.

Notre position de capital est demeurée solide, le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) atteignant 13,1 %, ce qui a soutenu la forte croissance interne imputable à la clientèle, le versement de dividendes de 1,8 milliard de dollars sur les actions ordinaires et le rachat de 1,3 milliard de dollars d'actions ordinaires (ou 10,4 millions d'actions).

« En ces temps incertains, nous demeurons en position de force, et ce, tant sur le plan stratégique que financier. Notre bilan est solide et notre personnel de talent entend plus que jamais offrir des produits novateurs, formuler de précieux conseils et former des partenariats enrichissants sur lesquels nos clients peuvent compter. Jetant un regard sur l'avenir, nous savons que notre taille, notre portée et notre modèle d'affaires diversifié nous permettront de continuer à créer de la valeur pour notre clientèle, nos actionnaires et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

T3 2022 par rapport au T3 2021	• Bénéfice net de 3 577 millions de dollars	↓ 17 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,51 \$	↓ 15 %
	• RCP de 14,6 %	↓ 500 p.b.
	• Ratio CET1 de 13,1 %	↓ 50 p.b.
T3 2022 par rapport au T2 2022	• Bénéfice net de 3 577 millions de dollars	↓ 16 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,51 \$	↓ 15 %
	• RCP de 14,6 %	↓ 380 p.b.
	• Ratio CET1 de 13,1 %	↓ 10 p.b.
Cumul annuel 2022 par rapport au cumul annuel 2021	• Bénéfice net de 11 925 millions de dollars	↓ 2 %
	• Bénéfice dilué par action de 8,31 \$	↓ 1 %
	• RCP de 16,7 %	↓ 250 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) RCP : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio correspond aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) divisés par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF (Bâle III).

(6) Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 577 millions de dollars au T3 2022; 4 296 millions au T3 2021) avant impôt (979 millions de dollars au T3 2022; 1 276 millions au T3 2021) et avant la DPPC (340 millions de dollars au T3 2022; (540) millions au T3 2021). Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR figurant à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 2 023 millions de dollars a diminué de 90 millions, ou 4 %, sur un an, en raison essentiellement des dotations liées aux prêts productifs qui ont été constatées dans le trimestre à l'étude, alors que des contrepassations à l'égard de tels prêts l'avaient été un an plus tôt. L'augmentation des coûts liés au personnel a également accentué la baisse. Ces facteurs ont été atténués par l'amélioration du revenu net d'intérêt (en hausse de 14 %), laquelle reflète une croissance moyenne des volumes de 10 % dans le cas des prêts (dont une progression à deux chiffres des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et des cartes de crédit) et de 9 % dans celui des dépôts du secteur Services bancaires canadiens ainsi que l'élargissement des écarts qu'a permis la hausse des taux d'intérêt.

Le bénéfice net s'est affaibli de 211 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement des dotations liées aux prêts productifs qui ont été inscrites dans le trimestre à l'étude, facteur reflétant la détérioration de nos perspectives macroéconomiques, alors que des contrepassations avaient été comptabilisées dans le trimestre précédent, et ce, principalement parce que l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19 avait diminué. L'accroissement des coûts liés au personnel a également accentué la baisse précitée. Ces facteurs ont été atténués par l'amélioration du revenu net d'intérêt qui a découlé de l'élargissement des écarts, de l'incidence des trois jours de plus qu'a comptés le trimestre à l'étude et d'une progression moyenne des volumes de 3 % du secteur Services bancaires canadiens.

Gestion de patrimoine

S'établissant à 777 millions de dollars, le bénéfice net s'est renforcé de 33 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à il y a un an, et ce, en raison surtout de la progression du revenu net d'intérêt qu'ont générée la montée des taux d'intérêt et la forte croissance moyenne des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais autres que d'intérêts, dont les coûts liés au personnel et à la technologie, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les revenus autres que d'intérêt ont subi l'incidence des conditions de marché difficiles.

Le bénéfice net s'est renforcé de 27 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent du fait principalement de l'amélioration du revenu net d'intérêt par suite de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été atténué par les profits à la cession de certaines sociétés affiliées secondaires au trimestre précédent et par la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend essentiellement compte d'une mauvaise conjoncture de marché.

Assurances

Le bénéfice net a été de 186 millions de dollars, s'étant replié de 48 millions, ou 21 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par l'incidence des nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité conclus un an plus tôt.

Le bénéfice net a régressé de 20 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la dégradation de la sinistralité générale.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le bénéfice net de 164 millions de dollars s'est raffermi de 76 millions, ou 86 %, sur un an, ce qui a découlé essentiellement de la hausse des revenus tirés des dépôts de clients par suite de l'élargissement des marges dégagées sur ceux-ci qu'a entraîné l'augmentation des taux d'intérêt ainsi que de l'accroissement des revenus générés par les activités de financement et de gestion des liquidités, facteur témoignant principalement de meilleures occasions sur les marchés.

Le bénéfice net a progressé de 43 millions de dollars, ou 36 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est principalement imputable à la hausse des revenus tirés des dépôts des clients, hausse reflétant surtout l'accroissement des marges dégagées sur ceux-ci, ainsi qu'à la progression des revenus générés par les activités de financement et de gestion des liquidités, celle-ci résultant des variations favorables des taux d'intérêt.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 479 millions de dollars s'est comprimé de 650 millions, ou 58 %, sur un an, et ce, principalement à cause de l'incidence des réductions des souscriptions de prêts de 385 millions (avant impôt) essentiellement aux États-Unis, lesquelles ont découlé en grande partie d'une conjoncture de marché difficile. Les contrepassations de dotations liées aux prêts productifs un an plus tôt ainsi que le ralentissement des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation et de celles de syndication de prêts ont également accentué ce repli. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une baisse de la rémunération par suite de la détérioration des résultats et par un montant record de revenus tirés des prêts.

Le bénéfice net s'est comprimé de 316 millions de dollars, ou 40 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable au recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, incluant l'incidence des réductions des souscriptions de prêts, essentiellement aux États-Unis, ce qui a résulté en grande partie d'une conjoncture de marché difficile. Le ralentissement des activités de syndication de prêts aux États-Unis et en Europe et de celles d'origination de titres de créance et de fusion et acquisition ainsi que la baisse des revenus tirés des activités de négociation de marchandises dans toutes les régions ont également contribué à la diminution précitée. Ces facteurs ont été compensés en partie par une baisse de la rémunération par suite de la dégradation des résultats ainsi que par la réduction de l'impôt, laquelle reflète des changements dans la composition du bénéfice.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 juillet 2022, notre ratio CET1 s'établissait à 13,1 %, en baisse de 10 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des rachats d'actions et de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change), ce qui a été contrebalancé en partie par le montant net des capitaux autogénérés.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 juillet 2022 s'est établie à 123 %, ce qui représente un excédent de quelque 66 milliards de dollars, comparativement à 121 % et à un excédent d'environ 64 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent puisque la croissance des prêts a été annulée par l'augmentation des dépôts de clients et par les émissions de produits de financement à terme.

Au 31 juillet 2022, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 113 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 100 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 97 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est demeuré stable en regard de cette période puisque la croissance des prêts a été annulée par l'augmentation des dépôts des clients et par les émissions de produits de financement à terme.

Qualité du crédit

Troisième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2021

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 340 millions de dollars, contre (540) millions un an auparavant, ce qui rend compte des dotations constatées à l'égard des prêts dans le trimestre à l'étude alors que des contrepassations l'avaient été à la même période de l'exercice précédent, et ce, essentiellement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 17 p.b., s'étant élargi de 45 p.b., mais celui associé aux prêts douteux de 8 p.b. est demeuré inchangé.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est située à 177 millions de dollars, comparativement à (638) millions au trimestre correspondant de 2021, ce qui rend surtout compte des dotations constatées dans le trimestre à l'étude à cause d'une dégradation de nos perspectives macroéconomiques, tandis que des contrepassations l'avaient été dans la même période de l'exercice précédent à la faveur de l'amélioration de ces perspectives et de celles concernant la qualité du crédit, et ce, essentiellement en ce qui concerne les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux.

Troisième trimestre de 2022 par rapport au deuxième trimestre de 2022

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est chiffré à 340 millions de dollars, contre (342) millions au trimestre précédent, ce qui témoigne des dotations constatées à l'égard des prêts dans le trimestre à l'étude alors que des contrepassations l'avaient été au trimestre précédent, et ce, surtout dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est élargi de 35 p.b., mais celui associé aux prêts douteux a fléchi de 1 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est située à 177 millions de dollars, comparativement à (504) millions au trimestre précédent, et ce, essentiellement à cause des dotations constatées dans la période à l'étude par suite de la dégradation de nos perspectives macroéconomiques, alors que des contrepassations l'avaient été dans le trimestre précédent du fait essentiellement d'une diminution de l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19, surtout en ce qui a trait aux secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a baissé de 4 millions de dollars, ou 2 %, ce qui témoigne en grande partie des recouvrements dans le secteur Marchés des Capitaux dans le trimestre considéré au lieu de dotations constituées au trimestre précédent. Ce facteur a été atténué en grande partie par la montée des dotations inscrites pour le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des mesures hors PCGR, dont le bénéfice avant dotation et impôt. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le bénéfice avant dotation et impôt, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total des fonds propres investis dans nos secteurs. Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2022.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications, y compris les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (rapport annuel 2021) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2022. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, les technologies de l'information et les cyber-risques, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, le marché de l'immobilier canadien et l'endettement des ménages, l'incertitude géopolitique, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, la culture et la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, ainsi que nos activités commerciales et nos résultats financiers, notre situation financière et nos objectifs financiers. De plus, comme nous travaillons à la réalisation de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes hors de notre contrôle raisonnable pourraient nous empêcher de les atteindre, dont le degré inégal des efforts de décarbonisation des pays, la nécessité d'élaborer, partout dans le monde, des politiques sur le climat judicieuses, l'accès à davantage de données et à des données encore plus pertinentes, des méthodes dûment étayées, les avancées technologiques, l'évolution des comportements des consommateurs, le défi d'équilibrer les objectifs intermédiaires concernant les émissions et une transition harmonieuse et sensée, et d'autres questions importantes, telles les obligations juridiques et réglementaires.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2021, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2022. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque et à la rubrique Incidence de la pandémie de COVID-19 de notre rapport annuel 2021 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2022. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2022 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 24 août 2022 à 8 h (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 3163897#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 24 août 2022 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 29 novembre 2022, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 2506691#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, Gestion des risques du Groupe et Finance, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Christine Stewart, directrice, Communications financières, christine.stewart@rbc.com, 416-456-5322

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 92 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats, y compris celles qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada, sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.